



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.6, 3.10, 3.11, 3.12 et 3.13

Numéro de la demande : 2021-2097
Demande : Nouvelle préparation commerciale (propriétés chimiques du produit) – Nouvelle association de principes actifs de qualité technique;
Nouvelles étiquettes de produit – Mélanges en cuve, nouveaux organismes nuisibles, nouveau site ou nouvelle culture hôte, précautions
Produit : Select Plus
Numéro d'homologation : 34744
Principes actifs (p.a.) : Cléthodime et quizalofop-p-éthyle
Numéro de document de l'ARLA : 3428976

But de la demande

La présente demande vise à homologuer le produit Select Plus, une préparation commerciale destinée à la suppression des mauvaises herbes en postlevée dans les cultures terrestres vivrières et fourragères énumérées.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Select Plus se présente sous forme de concentré émulsifiable contenant du cléthodime et du quizalofop-p-éthyle à des concentrations de 240 g/L et 120 g/L, respectivement. Cette préparation commerciale a une densité de 0,999 g/ml et un pH de 4,28. Les données chimiques requises pour Select Plus ont été fournies, examinées, et jugées acceptables.

Évaluation sanitaire

Select Plus présente une faible toxicité aiguë par voies orale et cutanée et par inhalation. Ce produit cause une irritation oculaire modérée et ne provoque aucune irritation cutanée. Ce n'est pas un sensibilisant cutané.

L'utilisation de Select Plus sur les cultures figurant sur l'étiquette ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle ou occasionnelle potentielle supérieure à l'utilisation homologuée de cléthodime ou de quizalofop-p-éthyle. Aucun risque préoccupant pour la santé n'est prévu si les travailleurs suivent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de cléthodime ou de quizalofop-p-éthyle dans *Brassica carinata*, *Brassica juncea* (moutarde orientale/brune [types condimentaires et oléagineux]), le canola, le lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), les pois secs, l'edamame et les légumineuses à gousse comestible (produits de sous-groupe de cultures 6A), les pois à écosser et les haricots (produits de sous-groupe de cultures 6B), les graines sèches de pois et de haricots (produits de sous-groupe de cultures 6C; sauf le pois et le soja secs), la luzerne de semence, le soja et la moutarde jaune n'a été soumise ou n'est requise pour appuyer l'homologation de ces principes actifs sur l'étiquette du produit Select Plus. Dans le cadre de cette demande, on a réévalué les données d'essais en champ précédemment examinées visant à mesurer les résidus dans et sur des cultures énumérées ci-dessus. En outre, des études sur la transformation du canola et du soja traités ont été réévaluées pour déterminer le potentiel de concentration de résidus de cléthodime et de quizalofop-p-éthyle dans les produits transformés.

Les résidus prévus dans les cultures et denrées d'origine animale susmentionnées à la suite de l'utilisation indiquée sur l'étiquette seront couverts par les limites maximales de résidus (LMR) établies pour chacun des principes actifs et ne poseront pas de risques préoccupants pour la santé d'un segment quelconque de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

L'utilisation de Select Plus en vue de la suppression des graminées annuelles et vivaces dans *Brassica carinata*, *Brassica juncea* (moutarde orientale/brune), le canola, le lin, les pois secs, l'edamame et les légumineuses à gousse comestible (produit de sous-groupe de cultures 6A), les pois à écosser et les haricots (produits de sous-groupe de cultures 6B), les graines sèches de pois et de haricots (produits de sous-groupe de cultures 6C; sauf le pois et le soja secs), la luzerne de semence, le soja et la moutarde jaune ne devrait pas entraîner de risques pour l'environnement si les instructions figurant sur l'étiquette sont respectées.

Évaluation de la valeur

La disponibilité de Select Plus offre aux agriculteurs du Canada la possibilité d'utiliser un produit contenant deux principes actifs du groupe 1 de la Weed Science Society of America pour lutter efficacement contre un large éventail de graminées dans un certain nombre de cultures à feuilles larges. L'utilisation de mélanges en cuve permet aux producteurs de supprimer davantage de mauvaises herbes en un seul passage du pulvérisateur.

Les renseignements sur la valeur, sous forme de données provenant d'essais à petite échelle menés au Canada et dans l'Union européenne, de justifications scientifiques et d'homologations antérieures, ont démontré la valeur acceptable de l'homologation de Select Plus pour la suppression en postlevée d'un large éventail de graminées dans *Brassica carinata*, *Brassica juncea*, le canola, le lin, les pois secs, l'edamame et les légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de cultures 6A), les pois à écosser et les haricots (sous-groupe de cultures 6B), les graines sèches de pois et de haricots (sous-groupe de cultures 6C; sauf le pois et le soja secs), la luzerne de semence, le soja et la moutarde jaune.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour appuyer l'homologation de Select Plus.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3230918	2020, H1331aa Product Identity and Composition, Description of Materials Used to Produce the Product, Description of Formulation Process, Discussion of Formation of Impurities, and Certified Limits, DACO: 3.0,3.1,3.2,3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.4.2 CBI
3230922	2020, H1331aa: Physical Properties, DACO: 3.5.1,3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.15,3.5.2,3.5.3,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
3230924	2020, H1331aa: Storage Stability and Corrosion Characteristics, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI
3240017	2021, H1331aa Herbicide Product Identity and Composition, Description of the Materials Used and Formulation Process, Discussion of the Formation of Impurities, Certified Limits, and Enforcement Analytical Method, DACO: 3.0,3.1,3.2,3.3.1,3.4 CBI
3310722	2020, Additional Product Chemistry for H1331aa Herbicide, updated, DACO: 3.1.1,3.1.2,3.1.4,3.5.4,3.5.5 CBI
3310723	2022, Determination of Isomeric Ratio of R-Quizalofop-Ethyl and S-Quizalofop-Ethyl in Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 g/L EC, DACO: 3.4.1 CBI
3310724	2022, Validation of Analytical Method for Determination of Active Ingredient Content of Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 g/L EC, DACO: 3.4.1 CBI
3310727	2022, Specific Gravity of Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 g/L EC Data DACO: 3.5.6 CBI
3310728	2022, Accelerated Storage Stability and Corrosion Characteristics of Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 g/L EC, DACO: 3.5.10 CBI
3230925	2014, Acute Oral Toxicity in Rats (<i>Rattus norvegicus</i>) With the Test Substance BR-ARY-10-13 F01 (Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 EC), DACO: 4.6.1
3230926	2014, Acute Dermal Toxicity in Rats (<i>Rattus norvegicus</i>) With the Test Substance BR-ARY-10-13 F01 (Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 EC), DACO: 4.6.2
3230928	2014, Acute Inhalation Toxicity Test with BR-ARY-10-13 F01 (Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 EC) in Rats (<i>Rattus norvegicus</i>), DACO: 4.6.3
3230930	2014, Acute Eye Irritation/Corrosion Study in Rabbits (<i>Oryctolagus cuniculus</i>) With the Test Substance BR-ARY-10-13 F01 (Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 EC), DACO: 4.6.4
3230931	2014, Acute Dermal Irritation/Corrosion in Rabbits (<i>Oryctolagus</i>

**Numéro de
document de
l'ARLA**

Référence

	<i>cuniculus</i>) With the Test Substance BR-ARY-10-13 F01 (Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 EC), DACO: 4.6.5
3230932	2014, Skin Sensitization in Guinea Pigs (<i>Cavia porcellus</i>) With the Test Substance BR-ARY-10-13 F01 (Clethodim 240 + Quizalofop-P-Ethyl 120 EC) (Buehler Test Method), DACO: 4.6.6
3230914	2020, Value Summary for H1331aa Herbicide for Grass Weed Control in Broadleaf Crops, DACO: 10.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.3.2, 10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4, 10.5.5
3230915	2020, EU Trials for H1331aa Herbicide, DACO: 10.2.3.3(B)
3230916	2020, Canada Trials for H1331aa Herbicide, DACO: 10.2.3.3(B)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9